

Section à Aménagement d'Horaires Danse



Les Nouveaux Ateliers de la Danse (association Lez'arts rythmiques) école de danse active sur le grand Lyon depuis 1998 a ouvert en septembre 2017 une **Section à aménagement d'horaires danse**.

Ce cursus s'établit en partenariat avec le collège et lycée St Thomas d'Aquin et concerne toutes les classes, de la 6ème à la Terminale, tout en gardant la volonté d'étendre notre proposition à d' **autres établissements scolaires** dont le planning permettrait d'intégrer ce dispositif .

Une Section à aménagement d'horaires danse. : Qu'est ce que c'est ?

L'emploi du temps d'une Section à Horaires Aménagés permet d'intégrer la pratique de la Danse dans le temps scolaire.

Des après-midis sont libérées pour permettre aux élèves de pratiquer entre 6H et 9H de danse par semaine.

Il s'agit d'une **formation pluridisciplinaire** où l'élève doit suivre l'ensemble du programme sans distinction.

Les cours de danse ont lieu dans nos locaux (2 studios sur 250 m2) situés au 162 Grande Rue 69600 Oullins.

L'enseignement de la Danse s'articule autour de 4 disciplines fondamentales :

- Danse contemporaine
- Modern'Jazz
- Danse classique
- Ateliers d'improvisation et de compositions chorégraphiques

Un parcours culturel est proposé aux élèves, regroupant un ensemble de spectacles, concerts, expositions, installations...permettant une connaissance et une réflexion autour du spectacle vivant contemporain.

Des représentations sur scène viennent également compléter l'apprentissage des élèves.

- **Pourquoi s'inscrire dans une Section à aménagement d'horaires danse ?**

Les sections sport étude répondent à une demande croissante sur le grand ouest lyonnais.

Notre école de Danse est **la première à pouvoir proposer un tel cursus dans ce secteur géographique** en partenariat avec des établissements scolaires.

Ce parcours permet à l'élève d'acquérir, une **autonomie et une efficacité** dans son travail, par le biais des aménagements d'horaires.

La Danse, telle que nous l'enseignons, **est une source d'épanouissement** et d'équilibre pour les enfants.

Des valeurs telles que : le **respect**, la **confiance l'écoute et l'ouverture** sont en jeu dans cet apprentissage.

Sur le plan physique, **la danse construit et renforce le corps**, en amenant grâce souplesse et énergie.

Cette classe s'adresse aux élèves souhaitant intensifier et diversifier leur pratique de la Danse.

Il s'agit d'une option scolaire, évaluée et notée selon des critères cohérents avec notre pédagogie : auto-évaluation et accompagnement sur un projet personnalisé.

Cette **Section à aménagement d'horaires danse** peut aussi s'envisager comme une préparation à un parcours professionnel : Conservatoire Régional ou Conservatoire National à Lyon...

- **Pour qui ?**

Concerne tous les élèves, filles et garçons, de la 6e à la Terminale ayant déjà des pré-requis en Danse, ou manifestant une forte motivation pour cette activité.

Les élèves sont admissibles sur audition.

- **Par qui ?**

Notre école, installée depuis 20 ans, dans de vastes locaux dédiés au mouvement, a acquis une solide expérience de l'enseignement de la Danse, réputée de qualité.

Notre équipe pédagogique est composée de 4 professeurs tous diplômés par le Ministère de la Culture.

Les élèves sont supervisés dans leur parcours par la directrice de l'école : Laurence ROY


Laurence ROY , biographie

Après avoir obtenue une Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et le Diplôme d'État de Danse, Laurence Roy se forme à différents styles de danse en France et à l'étranger.

Danseuse professionnelle, elle initie ensuite ses propres projets chorégraphiques en affirmant son affinité pour la danse contemporaine.

En 1999, après 25 ans d'enseignement dans diverses structures, elle reprend la direction pédagogique et artistique des Nouveaux Ateliers de la Danse à Oullins.

Ses compétences l'amènent à enseigner durant 3 ans auprès des enfants et des adolescents

d'une compagnie contemporaine d'envergure nationale : La Cie Grenade J. Baiz.  Une longue expérience et réflexion sur l'enseignement et la pédagogie lui permette aujourd'hui de proposer un apprentissage de la danse alliant technique, conscience et respect du corps et créativité.

Combien ça coûte?

La mise en place du dispositif ne représente aucun coût financier pour l'établissement scolaire.

Une adhésion et une cotisation annuelle sont à régler par les parents d'élèves à l'Association Lez'arts rythmiques couvrant l'ensemble des cours de Danse proposés (de 6h à 9h par semaine) :

1100 euros pour l'année scolaire, pouvant être mensualisé sur dix mois, soit 110 euros par mois.

Où?

Les cours de danse ont lieu dans nos locaux (250 m2) .
Ils sont situés au 162 Grande Rue 69600 Oullins.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Les Nouveaux Ateliers de la Danse, association Lez'Arts Rythmiques
162 Grande Rue – 69600 Oullins
Mail : coordination.lesateliers@gmail.com
Tél : 06 95 19 61 91